Déclaration préalable de la FSU

au CTSD du 10 avril 2020

La crise actuelle est inédite. Fruit des désastres écologiques et de la mondialisation, elle agit comme un révélateur des impasses du néo-libéralisme. Elle met à nu les conséquences de l'enchaînement des politiques d'austérité.
Ces politiques dites de « maîtrise de la dépense publique », supprimant nombre de postes et réduisant drastiquement les moyens, ont fragilisé les services publics. La crise que nous traversons et le confinement généralisé mettent fortement en évidence le rôle essentiel qu'ils jouent dans la société.

Pourtant, les premières mesures prises dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire sont dirigées massivement vers l'économie et les entreprises et relativement peu en direction des services publics notamment du secteur hospitalier. Cette loi permet en outre nombre de dérogations et de limitations des libertés individuelles. La FSU sera vigilante à ce que ces mesures d'exception ne finissent pas par devenir la règle et ne donnent pas lieu à un quelconque recul des droits et des acquis sociaux.

Faire respecter le devoir de protection des personnels
Les enseignants s'engagent partout pour maintenir une continuité du service public d'éducation, un lien avec les familles et font preuve de solidarité en s'investissant nombreux dans l'accueil des enfants de personnels soignants, dans l'aide aux services de l'aide sociale à l'enfance. L'État doit répondre à ses obligations et veiller à ce que partout où sont accueillis les enfants des personnels soignants, du matériel sanitaire en nombre suffisant soit mis à disposition des volontaires. De même les locaux doivent être régulièrement nettoyés et désinfectés.
Dans ce cadre, les personnels ne bénéficiant pas des protections et du matériel nécessaire, non fournis par l'employeur, doivent pouvoir saisir le CHSCT.

Depuis le début de la crise, le ministre n'a cessé d'intervenir à rebours des consignes de sécurité sanitaires nationales. Certains de ses propos ont créé de la confusion et des tensions chez les personnels comme dans les familles.

De même, à partir de l'annonce de la fermeture des écoles et des établissements le jeudi 12 mars par le président de la République, dans le département, nous avons assisté, dans le premier degré, à un flot de consignes tout au long de la journée du vendredi, et transmises à l'oral par téléphone aux directeurs pour finir le vendredi en fin d'après-midi.
Même après l'annonce du confinement total, la chaîne hiérarchique du ministre jusqu'à certains chefs d'établissement, en passant par les Recteurs, DASEN et IEN a fait preuve d'un zèle caricatural mais aussi dangereux, à travers ces ordres et contre-ordres "abracadabrantesques", irresponsables voire dangereux allant à l'encontre des mesures nationales, comme, par exemple, celle de réunir les équipes avec la possibilité de regrouper les enfants des personnels.

Pas de continuité pédagogique mais un lien et une forme d'activité scolaire
En affirmant un objectif de continuité pédagogique, le ministre leurre et culpabilise les collègues et les familles. Pour la FSU, il n'y a pas de continuité pédagogique mais une forme d'activité scolaire maintenue autant que possible ainsi qu'un lien avec les élèves et les familles avant tout pour les rassurer et les accompagner. Pas de progression dans les apprentissages, pas de notions nouvelles, seulement de la consolidation. L'école s'est arrêtée le 13 mars. Sa réouverture exigera des modalités particulières, des réflexions pour l'appropriation des connaissances et des compétences qui n'auront pu être travaillées.

Enseigner est un métier, il ne peut être délégué aux familles, l'apprentissage se fait à l'école dans un cadre collectif. Sinon cela creuse encore davantage les inégalités.

Il est indispensable de faire confiance aux équipes et au professionnalisme des enseignants qui prennent en compte la difficulté des élèves n'ayant pas d'outils numériques et ont trouvé leurs propres modes de fonctionnement et de communication. Toutefois, des consignes fortes devraient être données pour que soient privilégiés les outils institutionnels et que les règles RGPD soient respectées.

De même, il nous faut alerter dès à présent sur les dérives possibles que pourrait connaître l'Éducation Nationale : intrusion d'organismes privés et des GAFAM, transformation du métier avec un investissement dans le numérique pour envisager la classe virtuelle, au lieu d'équiper correctement tous les établissements scolaires. L'administration doit se doter de ses outils numériques propres, à défaut elle doit s'engager via une charte prônant l'utilisation de logiciels libres.

Le ministre doit respecter la liberté pédagogique des enseignants et faire confiance aux organisations mises en œuvre par les équipes : il ne peut être acceptable que l'institution contrôle les supports de travail, en impose ou exerce des pressions.

D'autre part, la FSU interpelle le gouvernement sur la détresse dans laquelle sont les familles où la difficulté scolaire, culturelle et sociale rend la période plus compliquée encore à vivre.
L'école maternelle doit faire l'objet d'une plus grande attention, avec des propositions de contenus spécifiques pour poursuivre le lien avec l'école, notamment pour les enfants des familles populaires.

Dans le premier degré, l'administration départementale a repris les recommandations ministérielles sur la soi-disant « continuité pédagogique » et les a détaillées en ajoutant des recommandations aux parents... inaccessibles pour la plupart des familles !
La FSU invite les collègues à ne pas relayer l'information (d'autant plus qu'elle fait référence à des chaînes ou réseaux sociaux qui ne relèvent pas du Service Public et sont inadaptées aux plus jeunes enfants.). Elle demande à la DSDEN d'arrêter de faire comme si la continuité pédagogique fonctionnait pour plus de 90% des élèves, de cesser ces pressions quotidiennes sur les familles, les élèves et leurs enseignants et de faire confiance aux équipes qui assurent au mieux un lien en fonction des contextes.
Dans le second degré, certains chefs d'établissements, imaginant sans doute eux aussi que les enseignants étaient partis ramasser les fraises gariguettes, ont exigé des comptes rendus très détaillés, des tableaux à remplir particulièrement chronophages, interrogeant sur la relation de confiance…

Au terme de ces 4 semaines d'enseignement à distance et de confinement, la FSU estime qu'enseignants, parents et enfants auront besoin d'une coupure lors de ces vacances scolaires de printemps. Elle dénonce cette annonce, purement médiatique, d'un programme de soutien scolaire lors de la deuxième semaine, une soi-disant remise à niveau à distance qui ne pourra, en fait, concerner que les élèves équipés d'un ordinateur, capables de se connecter et « demandeurs » et non les élèves les plus fragiles qui devraient pourtant être « la priorité des priorités », encore plus dans les conditions actuelles.
La FSU souhaiterait d'ailleurs, nationalement comme départementalement, qu'un point objectif de la situation soit fait en termes d'élèves « non/peu répondants », de familles « non connectées », craignant un fort creusement des inégalités et interpelant l'institution sur son devoir d'assistance à enfants en difficultés…

Le retour à l'école après la période de confinement

La suspension de l'école jette une lumière accrue sur les inégalités scolaires, sociales et la fracture numérique.

Le retour de l'école après la période de confinement ne peut être ordinaire. Il s'agit de laisser du temps aux équipes pour repenser collectivement les progressions et programmations dans le cadre des cycles.

Pour la rentrée de septembre, il est nécessaire de débloquer des moyens supplémentaires pour alléger les effectifs, développer les RASED et les maîtres supplémentaires, et ce dans toutes les écoles, afin de reconstruire ce que cette crise sanitaire aura chamboulé et s'attaquer franchement aux inégalités.
Certes, dans le premier degré, le gouvernement a pris en compte la situation actuelle en ajoutant une enveloppe de 1248 postes, soit 60 de plus dans l'académie et 17 dans le département mais seront-ils suffisants pour permettre à tous les élèves de retrouver une scolarité « normale » ?

Dans le second degré, concernant les nombreuses reprises de postes, malgré une demande de moratoire tout à fait légitime au vu de la situation, le gouvernement et notre ministère ne veulent rien entendre et poursuivent les opérations de préparation de rentrée, continuant pour notre académie et notre département sa détérioration du service public d'éducation et sa dégradation des conditions d'études et d'apprentissages de nos élèves.
Comment peut-on en effet envisager la nouvelle suppression de 13 postes en collèges, 11 en LGT et 2,5 en LP sans que cela ne génère encore des classes plus chargées, des difficultés plus grandes pour les enseignants à prendre en charge l'hétérogénéité, à gérer l'inclusion scolaire, à mener efficacement leurs missions, auprès des élèves les plus fragiles notamment ?
Il est particulièrement choquant de constater que l'Administration s'en tienne à sa gestion purement comptable de la rentrée scolaire, comme si de rien n'était, comme s'il ne se passait rien actuellement, comme si les élèves allaient faire une rentrée « normale » ! C'est sans doute au contraire de nombreuses « plaies » qu'il nous faudra panser, des liens qu'il nous faudra retisser, tant sur le plan scolaire que social, psychologique,… Nos élèves devront retrouver dans leurs établissements respectifs un cadre rassurant, bienveillant, des personnels disponibles, une équipe pluri professionnelle à leur écoute, pour retrouver le plus facilement et rapidement possible le chemin des apprentissages.

C'est ce message que les enseignants veulent aujourd'hui porter auprès de l'administration et dans les lieux de décisions.
Les instances de concertation de la carte scolaire ne peuvent se tenir dans l'urgence, sans possibilité de débat. La précipitation du ministère, des Recteurs et DASEN est complètement décalée au vu des urgences du moment.
Concernant les instances, vous refusez de nous communiquer les mesures de carte scolaire du premier degré avec les documents préparatoires 8 jours avant comme il se doit au prétexte qu'un GT est organisé.
Cela pouvait être acceptable quand le GT était tenu 5 ou 6 jours en amont du CTSD. Maintenant, c'est deux jours avant et c'est inadmissible ! En outre, le GT a été maintenu mardi 7 avril alors qu'un CTA examinant la répartition de la nouvelle dotation s'est tenu le lendemain, le mercredi 8 avril, nous forçant à travailler à l'aveugle.

La FSU demande également la suspension de toutes les opérations administratives nécessitant des échanges en présentiel et notamment Affelnet.

De même, le mouvement des personnels, lorsqu'il aura lieu, doit associer les représentants du personnel car leur expertise sera garante du bon déroulement de celui-ci. L'application des lignes directrices de gestion doit ainsi également être suspendue.

Si le ministère s'est engagé à reporter les concours en juin et juillet, la FSU sera attentive à la forme qu'ils prendront. Aucun candidat ne doit être lésé par ce report.

La FSU fera respecter l'engagement ministériel de ne pénaliser aucun personnel suite au report des opérations de déroulement de carrière. Engagement qu'il faudra étendre à la titularisation des stagiaires.

Face à cette crise et ses conséquences pour l'École, le ministère comme le ministre ne prennent clairement pas la mesure de la situation avec une accumulation d'incohérence et de décisions irresponsables.

La FSU espère que des leçons seront tirées de cette épreuve et que le gouvernement, malgré la récession qui s'installe et la crise économique qui ne manquera pas d'affecter notre pays, saura prendre les mesures nécessaires et les orientations politiques qui permettront de reconstruire notre société sur de solides fondations telles que les services publics.